

Modalités de connexion des enseignants

1- Vous devez vous connecter au préalable sur page d'accueil du rectorat de l'académie de Bordeaux à l'adresse suivante : <http://www.ac-bordeaux.fr/> et suivre dans l'ordre, les étapes suivantes.

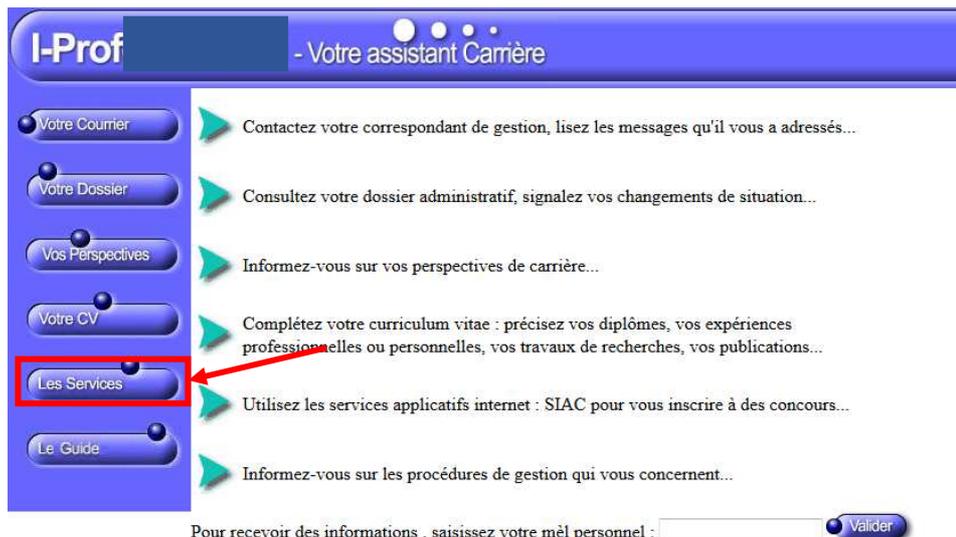
2- Se connecter à IPROF via le portail ARENA :

The screenshot shows the homepage of the Académie de Bordeaux. The header includes the logo and the text 'ACADÉMIE DE BORDEAUX' with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. The main navigation menu contains 'Académie', 'Scolarité - Etudes', 'Enseignements', 'Concours - Métiers - RH', and 'Politique éducative'. A blue banner for 'COVID19 : Protocole sanitaire et FAQ' is visible. On the right, a 'Accès rapides' dropdown menu is open, listing various services: 'Actes administratifs', 'Annuaire du rectorat', 'Nous contacter', 'ARENA' (highlighted with a red arrow), 'AMERANA', 'Messagerie de l'académie - Webmail', 'Intranet de l'académie', 'Organigramme', and 'Espace Presse'.

3- Accéder au portail IPROF et sélectionner la rubrique « gestion des personnels », puis « I-PROF Enseignant »

The screenshot shows the ARENA portal interface. The header includes the title 'ARENA - Accédez à vos applications' and buttons for 'Gérer mes favoris' and 'Déconnexion'. A message box indicates that 'SIRHEN' and 'SIAE' will be unavailable from Wednesday 29/11/2017 to Monday 04/12/2017. The main content area features several application tiles: 'Gestion des déplacements temporaires (DT)', 'Mon Portail Agent', 'Gestion de la formation continue (GAIA)', and 'I-Prof Assistant Carrière' (highlighted with a red arrow). The 'I-Prof Assistant Carrière' tile includes sub-links for 'I-Prof' and 'Enseignant'. A sidebar on the left contains a search bar and a list of navigation items: 'Scolarité du 2nd degré', 'Examens et concours', 'Gestion des personnels', 'Enquêtes et Pilotage', 'Formation et Ressources', 'Intranet, Référentiels et Outils', and 'Support et Assistance'.

Pour accéder à la campagne d'avancement, sélectionner la rubrique « les services ».



Code page : Presentation. Version IPROFESSIONNEL R2.11 - 17 Novembre 2017



Code page : Services.

- 4- Pour les personnels éligibles au titre du 1^{er} vivier ainsi que pour les ayants droits du 2nd vivier, vous devez compléter votre dossier I-PROF.



Code page : Services_SiapEpp.

- 5- **Pour les seuls éligibles au titre du 1^{er} vivier**, il est **impératif** de compléter la rubrique « fonctions et missions » dans laquelle vous veillerez à saisir l'intégralité des services justifiant votre inscription à ce vivier (8 années effectives de fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou sur des fonctions particulières décrites dans la présente note de service).

I-Prof - Votre assistant Carrière

Situation de carrière | Affectations | Qualifications et compétences | Activités Professionnelles | **Fonctions et missions** | Distinctions honorifiques | Imprimer Dossier

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Cliquez sur l'un des onglets pour accéder à une rubrique de votre dossier

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier.

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation.

Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administrative (situation administrative, historique d'Affectation). Afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative.

Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Code page : Services_SiapEpp_CompléterDossier.

I-Prof - Votre assistant Carrière

Situation de carrière | Affectations | Qualifications et compétences | Activités Professionnelles | **Fonctions et missions** | Distinctions honorifiques | Imprimer Dossier

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Aucun enregistrement.

Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône .

Ajouter

Code page : Services_SiapEpp_CompléterDossier_Fonctions.

I-Prof - Votre assistant Carrière

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

Saisissez :

La durée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou discontinue. La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire.
Seules les années complètes sont retenues.

- les dates de la fonction/mission : du 01/09 2017 au 31/08 2018
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) : Aucun fichier sélectionné.

Attention : il faut choisir la fonction exercée dans le menu déroulant ci-dessous avant de compléter les informations demandées.

Code page : Services_SiapEpp_CompléterDossier_Fonctions_MiseAJour:Nouveau

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

- Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire
- Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur
- Affectation ou exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain posant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville)
- Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant du programme ECLAIR
- Affectation dans une école ou un établissement ouvrant droit à une indemnité de sujétions spéciales
- Affectation dans un établissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degré
- Directeur d'école
- Fonction de directeur de CIO
- Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté
- Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
- Directeur de service régional de l'Union nationale du sport scolaire
- Conseiller pédagogique auprès IEN chargé 1er degré
- Maître formateur
- Fonction de formateur académique
- Référent auprès des élèves en situation de handicap
- Directeur de service départemental UNSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie